

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE

Sont présents formant quorum:

Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RA 028-11-2017

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que monsieur Yves Legault soit nommé à titre de président de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 20 novembre 2017 au 19 novembre 2018.

Il est également résolu d'autorisé le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Il est aussi autorisé de procéder au changement de signataires pour l'ensemble des comptes bancaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes afin d'autorisé le nouveau président, monsieur Yves Legault, au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Résolution RA 029-11-2017

1.2 <u>NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES</u>

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que monsieur Louis-Philippe Marineau soit nommé à titre de vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 20 novembre 2017 au 19 novembre 2018.

Il est également résolu d'autorisé le vice-président (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Il est aussi autorisé de procéder au changement de signataires pour l'ensemble des comptes bancaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes afin d'autorisé le nouveau président, monsieur Louis-Philippe Marineau, au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.



Résolution RA 030-11-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2017 1.3

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 novembre 2017 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 031-11-2017

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2.1 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7 NOVEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 octobre et de la séance d'ajournement du 7 novembre 2017 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tels que rédigés. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RA 032-11-2017

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 20-11-2017 au montant de 3 924.10 \$. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RA 033-11-2017

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2017 6.1

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18 h55.

YVES LEGAULT	STÉPHANE GIGUÈRE
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE